

Sol PVC



Photo non contractuelle

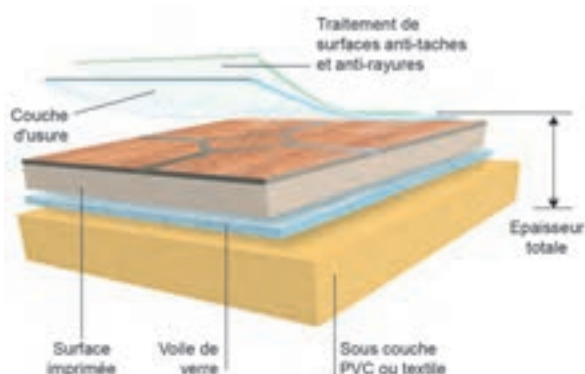


Collection sols souples à découvrir en magasin

Les avantages d'un sol souple

Grâce à vos sols souples, vous pouvez faire de vos sols un véritable lieu d'expression. En effet, ils se déclinent dans une grande variété de couleurs, motifs et textures. Du style classique avec des motifs parquet, carrelage et marbre au style nature et cocooning avec des motifs pierre ou plancher lasuré, ils s'harmonisent avec toutes les décorations intérieures. Et côté qualité, ils n'ont rien à envier aux autres revêtements de sol. Confortables, ils apportent souplesse et chaleur à vos sols. Silencieux, grâce à leur texture, ils bénéficient d'une bonne résistance à l'usure et aux poinçonnements. Grâce à un traitement de surface spécifique, ils s'avèrent faciles d'entretien. D'une durée de vie appréciable, ils sont garantis entre 5 et 20 ans selon le modèle choisi.

Qu'est ce qu'un sol souple ?



La qualité d'un vinyle se reconnaît à sa densité et à son nombre de couches, chacune ayant sa fonction. En PVC ou en fibres minérales, la couche inférieure assure la tenue du revêtement et sa résistance aux poinçonnements.

La couche de stabilisation en fibres de verre évite que le vinyle se détende ou ondule. Il peut, donc, être posé sans colle sur les petites surfaces. La couche décorative accueille le motif, imprimé à plat ou en relief. Le relief est obtenu soit par pression mécanique, soit par réaction chimique.

La couche d'usure transparente protège le dessin, et, selon son épaisseur, assure la résistance du vinyle.

Les différents produits, lames, dalles, rouleaux

Les sols souples existent en lames, dalles ou rouleaux. Selon vos besoins, choisissez le format le mieux adapté.

▪ Les lames :

Les lames se posent en toute facilité et permettent de nombreux décors, selon le sens. Elles sont silencieuses et ne nécessitent pas forcément la pose de sous-couche isolante. Elles sont douces et chaleureuses sous le pied. Enfin, en cas de besoin, elles se changent simplement une à une.

▪ Les dalles :

Les dalles offrent les mêmes avantages que les lames, mais elles autorisent un plus grand nombre de choix de décors et de possibilités de pose. Vous pouvez créer des formes géométriques à partir de couleurs et de motifs différents. Et si nécessaire, changez les une à une.

▪ Les rouleaux :

Les rouleaux représentent le format le plus classique des trois.

La pose d'un sol PVC en lé

Calculez bien la surface de votre pièce

Mesurez votre pièce, prévoyez 10 cm de plus que les dimensions prises et faites un plan indiquant la position des portes et des fenêtres.

Réalisez vos peintures et vos tapisseries avant de poser votre sol souple.

Préparez votre sol correctement

Vérifiez qu'il soit régulier, propre et dépoussiéré. Sur un sol poreux et aggloméré, appliquez un primaire d'accrochage. Sur un sol irrégulier, appliquez un primaire d'accrochage, puis un ragréage. Sur un sol en bois, appliquez un primaire suivi d'un ragréage fibré.

Ajustez le sol souple sur le sol de votre pièce

Faites-le remonter de quelques centimètres le long des plinthes. Ré-enroulez le. Vérifiez que la température de la pièce avoisine 20° C pour une pose facile.

Appliquez la colle adaptée avec une spatule crantée (300 gr/m²)

Laissez prendre la colle quelques minutes jusqu'à évaporation des solvants. Déroulez le sol souples et marouflez soigneusement pour l'aplanir.

Effectuez les finitions.

Typologie des revêtements de sols *

- **Hétérogène (NF EN 649 / ISO 10582) :**
Revêtement de sol consistant en une couche d'usure et plusieurs couches compactes de composition et/ou de décors différents et qui peuvent comporter une armature.
- **Homogène (NF EN 649 / ISO 10581) :**
Revêtement de sol consistant en une ou plusieurs couches de même compositions et de même couleurs, décoré dans toute l'épaisseur.
- **Linoléum (NF EN 548 / ISO 24011) :**
Produit fabriqué par calandrage d'une ou plusieurs couches d'un mélange homogène de linoléum, de liège et/ou de farine de bois, de pigments et de charges minérales sur support fibreux et qui est ensuite transformé pour trouver sa forme définitive par un procédé de durcissement par oxydation.
- **Vinyle sur mousse (NF EN 651) :**
Revêtement de sol à base de polychlorure de vinyle sur mousse dont les couches de surface sont fabriquées en utilisant du polychlorure de vinyle (et ses modifications) comme liant.
- **Vinyle expansé à relief (NF EN 653 / ISO 26986) :**
Revêtement de sol comportant une couche d'usure transparente sur une couche de mousse de polychlorure de vinyle comportant un dessin imprimé qui peut être grainée en rapport avec le motif imprimé.
- **Dalle plombante amovible (NF EN 1307) :**
Dalle posée sans utilisation d'un système adhésif de façon à pouvoir être facilement enlevée à la main.

L'amiante *

Qu'est ce que l'amiante ?

L'amiante est un matériau naturel fibreux qui fut utilisé dans le bâtiment pour ses qualités d'isolation thermique, phonique et solution anti-feu. Son utilisation a été interdite en 1997, pour des raisons sanitaires, mais l'amiante reste encore principalement présent en logement social construit avant cette période.

L'amiante, le dispositif réglementaire

- Mise en place en 1996 d'un dispositif réglementaire qui consiste à prescrire un repérage par les propriétaires à l'aide de documents techniques.
- Obligation de réaliser un DTA (Dossier Technique Amiante) qui constitue un enjeu de prévention pour les entreprises susceptibles d'intervenir pour des travaux.
- Depuis le 1er janvier 2013, obligation d'établir un DAPP (Dossier Amiante des Parties Privatives) avec un diagnostiqueur pour tout bâtiment construit avant le 1er juillet 1997. Celui-ci doit être mis à la disposition des locataires.

La classification des travaux liés à l'amiante

La nature des travaux et les risques d'exposition inhérents à l'amiante vont entraîner le classement en sous-section 2, 3 ou 4 de ces travaux, et le mode opératoire approprié.

	NATURE DES TRAVAUX	MODE OPERATOIRE
Sous-section 2	Chantier de désamiantage complet.	Dépose de revêtements contenant de l'amiante par des entreprises spécialisées. Les mesures d'empoussièrement doivent être faites avant, pendant et après la fin d'un chantier.
Sous-section 3	Travaux de retrait ou d'encapsulation (exécution d'un ragréage, pose collée, bande collée, adhésif permanent).	Le donneur d'ordre doit faire appel à une entreprise ayant obtenu une certification dédiée, délivrée par un des organismes accrédités. Cette formation implique la formation des salariés de l'entreprise, des audits de vérification de la mise en œuvre des processus (document unique d'évaluation des risques adressé à l'inspection du travail et CARSAT) et des mesures d'empoussièrement (en faisant appel à un laboratoire).
Sous-section 4	Simple recouvrement (pose libre ou maintenu par poissant amovible ou bande adhésive à faible adhérence dite « post-it » permettant d'enlever le revêtement sans effort).	L'entreprise a l'obligation de former ses salariés et réaliser des mesures d'empoussièrement après définition du mode opératoire.

Le bon classement UPEC pour le bon local *

Le classement UPEC concerne les revêtements de sol intérieurs essentiellement destinés à la circulation et au séjour des personnes dans les bâtiments d'habitation, administratifs, hôteliers, d'enseignement et hospitaliers. Le classement UPEC relève du CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment).

U – USURE A LA MARCHÉ (DE 2 A 4)		SPECIFICATIONS
U2S	Locaux privés à usage élevé, locaux collectifs à usage modéré.	Couche d'usure > 0,25 mm (PVC sur mousse)
U3	Locaux collectifs à usage normal.	Couche d'usure > 0,50 mm (PVC sur mousse)
U3S	Locaux collectifs à usage élevé.	Textiles à faible encrassement
U4	Locaux collectifs à usage élevé.	Couche d'usure > 0,65 mm (PVC sur mousse)

P – POINÇONNEMENT (MOBILIER FIXE / MOBILE, CHUTE D'OBJETS) (DE 2 A 3)		SPECIFICATIONS
P2	Locaux soumis à la circulation pédestre, pas de roulage sauf occasionnel d'objets légers.	Poinçonnement rémanent : pr ≤ 0,35 mm
P3	Locaux soumis à la circulation pédestre, chariots déplacés à la main et à l'emploi de chaises à roulettes.	Poinçonnement rémanent : pr ≤ 0,20 mm

E – COMPORTEMENT A L'EAU (DE 1 A 3)		SPECIFICATIONS
E1	Présence d'eau occasionnelle : entretien courant à sec et nettoyage humide.	Joints vifs, sans soudure
E2	Présence d'eau fréquente mais non systématique : entretien humide, nettoyage par lavage.	Soudure à froid ou à chaud
E3	Présence d'eau souvent prolongée : entretien courant par lavage.	Soudure à chaud + remontée en plinthe

C – TENUE AUX AGENTS CHIMIQUES (DE 0 A 3)		SPECIFICATIONS
C0	Locaux où les produits courants (alimentaire, entretien, pharmaceutique) sont normalement absents.	Textiles
C1	Locaux où les produits courants (alimentaire, entretien, pharmaceutique) sont en contact accidentel.	Textiles floqués
C2	Locaux où les produits courants (alimentaire, entretien, pharmaceutique) sont couramment utilisés.	PVC, linoléum, textiles floqués
C3	Locaux où des produits particuliers sont couramment utilisés.	PVC, linoléum (étude spécifique)

Mode de pose *

- Le classement de performance du revêtement doit être adapté au classement UPEC du local (fonction de l'usage, du trafic, de contraintes particulières).
- Les préparations de sol nécessitent très fréquemment l'exécution d'un enduit de sol (enduit de lissage auto nivelant). Se reporter aux cahiers des charges techniques correspondants.
- Les enduits de sols s'utilisent avec le primaire associé selon la nature du support. Choisir un enduit de sol classement P2, P3, P4 adapté au local.
- Les préparations du support doivent suivre les recommandations des DTU correspondantes :
 - DTU 53.1 pose de revêtements de sol textiles
 - DTU 53.2 pose de revêtements de sol plastiques collés
 - Cahier des Prescriptions Techniques et guides de rénovation
 - Les colles pour revêtements de sols sont appliquées directement sur le support étalées régulièrement à l'aide d'une spatule dentelée. Le choix de la spatule (norme TKB A2 ou A3 ou B1 ou B2), selon les dimensions des dents, permet de régler la consommation de la colle.
 - Selon le revêtement de sol et la colle, utiliser la spatule adaptée.



* Extrait de documentation FORBO

Sol souple en rouleau

PROLINE

U2S P2 E2 C2



$\Delta Lw = 19 \text{ dB}$ - Classe A

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Longueur :	30 m
Largeur :	2, 3 & 4 m
Epaisseur :	2,95 mm
Couche d'usure :	0,30 mm
Poids :	1808 gr/m ²
Envers :	Mousse
Traitement anti-glisse :	
Traitement anti-bactérien :	
Traitement anti-salissures :	HyperGuard+
Isolation phonique :	19 dB
Compatibilité sol chauffant :	Adapté (27°C max.)
N° Certificat UPEC :	757/345-003-1



PLA18030



PLA18018 - 4 m
PLA18019 - 3 m
PLA18020 - 2 m



PLA18021 - 4 m
PLA18022 - 3 m
PLA18023 - 2 m



PLA18024 - 4 m
PLA18025 - 3 m
PLA18026 - 2 m



PLA18027 - 4 m
PLA18028 - 3 m
PLA18029 - 2 m



PLA18030 - 4 m
PLA18031 - 2 m



PLA18032 - 4 m
PLA18033 - 2 m



PLA18034 - 4 m
PLA18035 - 2 m



PLA18036 - 4 m
PLA18037 - 2 m

TECNIBAT

U2S P3 E2/3 C2



$\Delta Lw = 18 \text{ dB}$ - Classe A

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Longueur :	27 m
Largeur :	2, 3 & 4 m
Epaisseur :	2,60 mm
Couche d'usure :	0,35 mm
Poids :	1858 gr/m ²
Envers :	Mousse
Traitement anti-glisse :	
Traitement anti-bactérien :	
Traitement anti-salissures :	HyperGuard+
Isolation phonique :	18 dB
Compatibilité sol chauffant :	Adapté (27°C max.)
N° Certificat UPEC :	757/345-002-1bis



PLA18038 - 4 m
PLA18039 - 3 m
PLA18040 - 2 m



PLA18041 - 4 m
PLA18042 - 3 m
PLA18043 - 2 m



PLA18044 - 4 m
PLA18045 - 3 m
PLA18046 - 2 m



PLA18047 - 4 m
PLA18048 - 2 m



PLA18049 - 4 m
PLA18050 - 2 m



PLA18051 - 4 m
PLA18052 - 2 m



PLA18053 - 4 m
PLA18054 - 2 m



PLA18055 - 4 m
PLA18056 - 2 m

Sol souple en rouleau

TRENDYBAT

U2S P3 E2/3 C2



ΔLw = 20 db - Classe A

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Longueur :	25 m
Largeur :	2, 3 & 4 m
Epaisseur :	3,20 mm
Couche d'usure :	0,30 mm
Poids :	2650 grs/m ²
Envers :	Mousse
Traitement anti-glisse :	
Traitement anti-bactérien :	Sanitec
Traitement anti-salissures :	HyperGuard+
Isolation phonique :	20 db
Compatibilité sol chauffant :	Adapté (27°C max.)
N° Certificat UPEC :	757/353-002.1



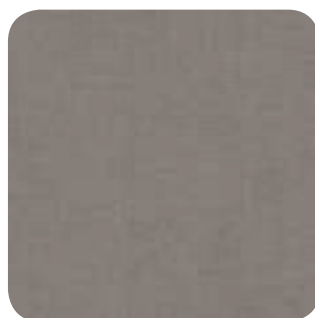
PLA18057



PLA18057 - 4 m



PLA18058 - 4 m



PLA18059 - 4 m



PLA18060 - 4 m



PLA18061 - 4 m



PLA18062 - 4 m



PLA18063 - 4 m
PLA18064 - 2 m



PLA18065 - 4 m
PLA18066 - 2 m



PLA18067 - 4 m



PLA18068 - 4 m
PLA18069 - 3 m



PLA18070 - 4 m

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Longueur :	27 ml
Largeur :	2 - 4 m
Epaisseur :	2,75 mm
Couche d'usure :	0,35 mm
Poids :	2050 gr/m ²
Envers :	Textile
Traitement anti-glisse :	
Traitement anti-bactérien :	Sanitec
Traitement anti-salissures :	HyperGuard+
Isolation phonique :	13 dB
Compatibilité sol chauffant :	Adapté (27°C max.)



PLA18071 - 4 m
PLA18072 - 2 m



PLA18073 - 4 m
PLA18074 - 2 m



PLA18075 - 4 m
PLA18076 - 2 m



PLA18077 - 4 m
PLA18078 - 2 m



PLA18079 - 4 m
PLA18080 - 2 m



PLA18081 - 4 m
PLA18082 - 2 m



PLA18083 - 4 m
PLA18084 - 2 m



PLA18085 - 4 m
PLA18086 - 2 m

Sol souple en rouleau

PROTEC

U3 P3 E2/3 C2



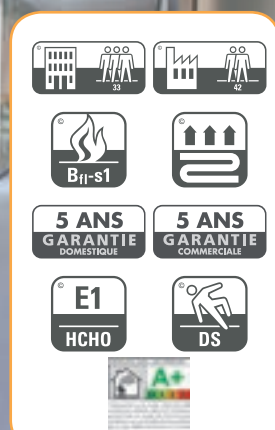
CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Longueur :	25 ml
Largeur :	4 m
Epaisseur :	2 mm
Couche d'usure :	0,63 mm
Poids :	2949 gr/m ²
Envers :	Mousse
Traitement anti-glisse :	
Traitement anti-bactérien :	Sanitec
Traitement anti-salissures :	HyperGuard+
Isolation phonique :	7 dB (valeur indicative)
Compatibilité sol chauffant :	Adapté (27°C max.)
N° Certificat UPEC :	353-005.1

100 % RECYCLABLE



PLA18089



PLA18087 - 4 m



PLA18088 - 4 m



PLA18089 - 4 m



PLA18090 - 4 m



PLA18091 - 4 m



PLA18092 - 4 m



PLA18093 - 4 m



PLA18094 - 4 m

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Longueur :	25 m
Largeur :	2 et 4 m
Epaisseur :	3 mm
Couche d'usure :	0,50 mm
Poids :	2198 gr/m ²
Envers :	Mousse
Classement Feu :	Cfl-S1 pose libre / Bfl-S1 pose collée
Traitement anti-bactérien :	
Traitement anti-salissures :	HyperGuard+
Isolation phonique :	18 dB
Compatibilité sol chauffant :	Adapté (27°C max.)
N° Certificat UPEC :	757/345-006-1



PLA18095



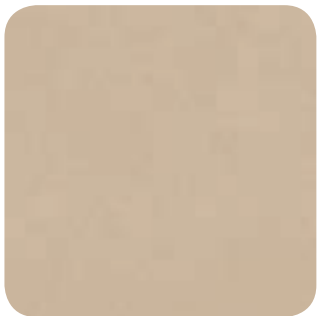
PLA18095 - 4 m
PLA18096 - 2 m



PLA18097 - 4 m
PLA18098 - 2 m



PLA18099 - 4 m



PLA18100 - 4 m



PLA18101 - 4 m



PLA18102 - 4 m



PLA18103 - 4 m



PLA18104 - 4 m



PLA18105 - 4 m



PLA18106 - 4 m



PLA18107 - 4 m

Sol souple en rouleau

EXPERT BAT

U2S P3 E2/3 C2



$\Delta Lw = 20 \text{ dB}$ - Classe A

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Longueur :	30 m
Largeur :	2 m
Epaisseur :	2,80 mm
Couche d'usure :	0,25 mm
Poids :	2135 g/m ²
Envers :	
Traitement anti-glisse :	
Traitement anti-bactérien :	
Traitement de surface :	Germel Ultra
Isolation phonique :	20 dB
Compatibilité sol chauffant :	OUI
N° Certificat UPEC :	301-009.1bis



PLA18164



PLA18161



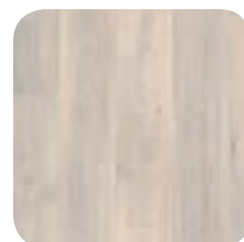
PLA18162



PLA18163



PLA18164



PLA18165



PLA18166



PLA18167



PLA18168



PLA18169



PLA18170



PLA18171



PLA18172



PLA18173



PLA18174

BON A SAVOIR

Expert Bat est un revêtement PVC multicouche, armaturé par un voile de verre, isophonique à couche d'usure transparente (0,25 mm), groupe T d'abrasion, sur sous-couche mousse, en rouleau de 2 m de large. Ce revêtement satisfait aux exigences du classement U2SP3E2/3C2 et bénéficie d'une isolation acoustique certifiée de 20 dB.

SOLS PVC

Selon la norme NF DTU 53-2 Avril 2007

Présentation des supports

Les supports neufs : dont les principaux sont les supports à base de liants hydrauliques et les supports à base de bois.

Les supports anciens : bois, parquets, panneaux composites (rénovation), carrelages, anciens revêtements (PVC, textiles ...), anciennes peintures de sols (époxydes, PU, autres ...), anciens bétons, anciens enduits (P2 ...), goudron.

Préparation des supports

Les supports destinés à recevoir des revêtements de sol PVC en lés et en dalles doivent être propres, sains, secs, solides, plans et normalement absorbants conformément aux règles professionnelles et aux DTU en vigueur.

SUR SUPPORT NEUF

▪ Appliquer un enduit de lissage :

Le classement P de l'enduit sera au moins égal à celui du local. L'enduit sera exécuté conformément au « Cahier des Prescriptions Techniques d'exécution des enduits de sols intérieurs pour la pose de revêtements de sol – Travaux neufs » (« CPT cahier 3634 du CSTB »). Les dispositions doivent être prises pour assurer un parfait état de surface (ponçage, dépoussiérage ...).

▪ Un primaire doit être appliqué :

- Dans le cas de microfissures et de joints secs ou de joints de retrait du dallage et de fissures préalablement traités.
- Lorsque le classement du local est au moins égal à P3 et que l'enduit de lissage n'est pas adjuvanté.

SUR SUPPORT ANCIEN

▪ Prendre les dispositions adéquates quant :

- A la reconnaissance des supports existants.
- Aux travaux préliminaires devant permettre l'application du produit de préparation.

Se référer au « CPT Exécution de sols intérieurs pour la pose de revêtements de sol – Rénovation » (« CPT cahier 3635 du CSTB »).

Choix des colles

Le choix de la colle à utiliser se fera en fonction :

- du type de revêtement et des envers
- des conditions de mise en œuvre
- de l'usage projeté.

Toujours se référer aux fiches ou avis techniques du revêtement de sol concerné.

Stockage des revêtements

Les revêtements de sol PVC doivent être entreposés 48 heures avant la pose :

- dans des locaux clos ou aérés
- à l'abri de l'humidité
- à une température ambiante $\geq 10^{\circ}\text{C}$.

Pour les revêtements en lés :

- de 2 mètres de large : verticalement
- + de 2 mètres de large : horizontalement au plus sur deux rangs superposés.

Pour les dalles :

- A plat au plus sur deux palettes superposées.

Sol souple en rouleau

MICHIGAN



CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Longueur :	25 m
Largeur :	4 m
Epaisseur :	
Couche d'usure :	0,40 mm
Poids :	2300 g/m ²
Envers :	Textile
Traitement anti-glisse :	
Traitement des déchets :	100 % recyclable
Traitement anti-salissures :	PU/HQR
Isolation phonique :	16 dB
Compatibilité sol chauffant :	
N° Certificat UPEC :	

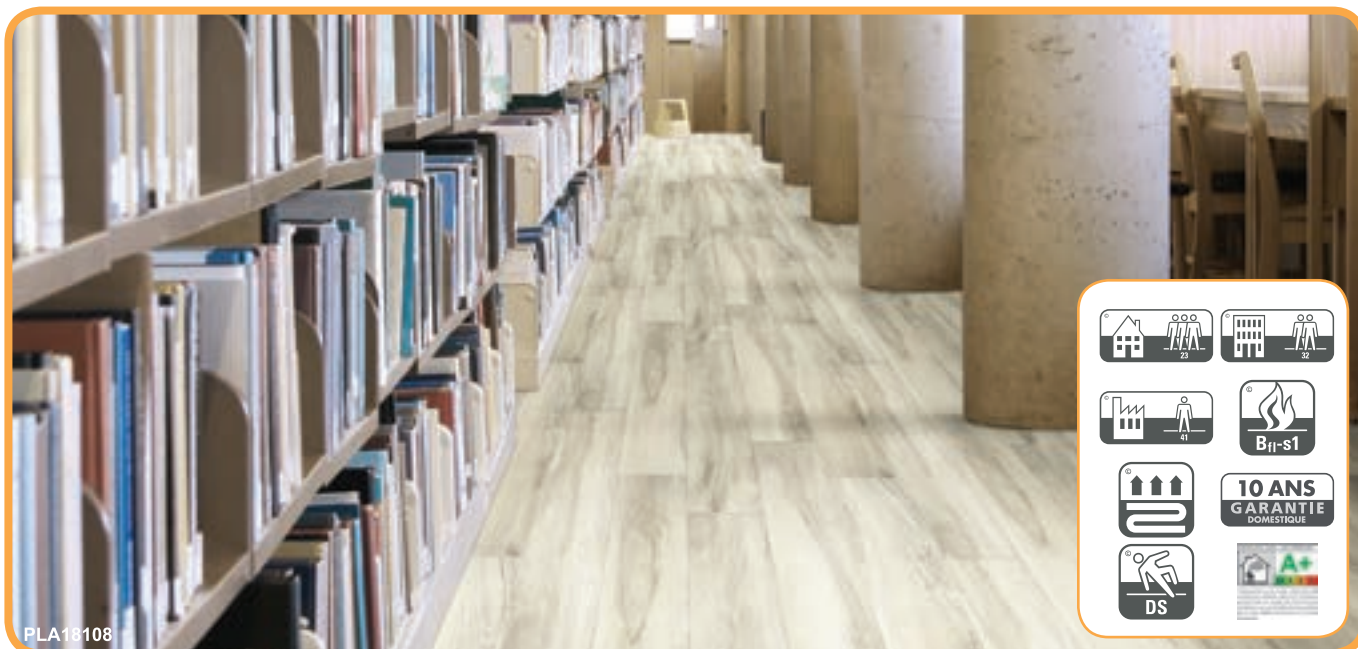


PLA18131 - 4 m



PLA18149 - 4 m

JERSEY



CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Longueur :	32 m
Largeur :	5 m
Epaisseur :	2,90 mm
Couche d'usure :	0,40 mm
Poids :	1950 gr/m ²
Envers :	Textile
Traitement anti-glisse :	
Traitement anti-bactérien :	
Traitement anti-salissures :	
Isolation phonique :	17 dB
Compatibilité sol chauffant :	
N° Certificat UPEC :	



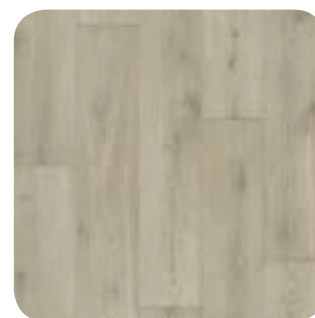
PLA18108 - 5 m



PLA18109 - 5 m



PLA18110 - 5 m



PLA18111 - 5 m



PLA18112 - 5 m



PLA18113 - 5 m

Sol souple en rouleau

EXPERT ECO

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Longueur :	30 m
Largeur :	4 m
Epaisseur :	2.60 mm
Couche d'usure :	0.20 mm
Poids :	1550 g/m ²
Envers :	mousse
Isolation phonique :	16 dB
Résistance aux glissements :	DS
Traitement couche d'usure :	Natural feel



PLAEXPEC18007 Chêne clair



PLAEXPEC18008 Chêne blanc



PLAEXPEC18009 Chêne gris argenté



PLAEXPEC18011 Béton Gris



PLAEXPEC18012 Beige Uni

Nouveaux coloris courant 2018

EXPERT TEX

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Longueur :	30 m
Largeur :	4 m
Epaisseur :	2.50 mm
Couche d'usure :	0.20 mm
Poids :	1550 g/m ²
Envers :	textile
Isolation phonique :	16 dB
Résistance aux glissements :	R10
Traitement couche d'usure :	Natural feel



PLAEXPTE18001 Ocre



PLAEXPTE18002 Chêne Gris



PLAEXPTE18003 Chêne Gris Vielli



PLAEXPTE18004 Chêne Blanc



PLAEXPTE18005 Chêne Clair



PLAEXPTE18006 Béton Gris

Nouveaux coloris courant 2018